

## Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

**La Neuveville**  
Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

### Avis de construction

Requérants : Frédéric Frigo-Mosca, Impasse du Cresson 6, 1786 Sugiez

Auteur du projet : BV Toitures Sàrl, Place de la Gare 2b, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 392, rue Beauregard 25, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier «Vieille Ville»

Objet protégé : Site archéologique classé  
Digne de protection  
Objet C

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest  
Périmètre de protection archéologique N° 255  
Périmètre ISOS 1 obj. de sauvegarde A  
Recensement architectural

Ensemble bâti A (La Neuveville, Le centre médiéval)

Dérogation : -

Constructions et dimensions : Selon plans déposés  
Projet : Réfection de la toiture avec pose de nouvelles tuiles plates rouge naturel et des ferblanteries sans modification de l'aspect, des surfaces et des hauteurs. Travaux d'entretien.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 29 novembre 2024 au 30 décembre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 29 novembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

### Les Infos du Municipal du 6 décembre

Fermeture des bureaux de l'administration et pause du conseil municipal pendant les fêtes de fin d'année

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés au public le jeudi 19 décembre 2024 à 17h45. Ils rouvriront le lundi 6 janvier 2025 à 08h30. Il faut préciser que les employés et les employées qui prennent congé le font sur leur solde de vacances disponible. Pour les urgences (et uniquement pour celles-ci) le service de l'équipement (réseau électrique) est atteignable au numéro 032 / 752 10 99 et le service des eaux TLN (réseau d'eau potable) au numéro 079 / 904 55 12. Le Conseil municipal actuel tiendra sa dernière séance le 9 décembre 2024 et la nouvelle équipe commencera ses travaux le 13 janvier 2025, suivi d'une autre séance le 20 janvier 2025, au rythme d'une réunion tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi.

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2025, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

Consultation des dossiers d'enquête publique durant la fermeture des bureaux pendant les fêtes de fin d'année

Durant la période précitée de fermeture des bureaux de l'administration communale, les dossiers mis à l'enquête publique seront uniquement consultables sur la plateforme cantonale eBau : www.portal.ebau.apps.be.ch.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Votre Conseil Municipal

Municipalité de La Neuveville

### ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la l'approbation de l'Ordonnance sur le fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (OECUREN) de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis N° 39 du 25 octobre 2024 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier 2025.

La Neuveville, le 6 décembre 2024

Le Chancelier Municipal : V. Carbone

**Plateau de Diesse**  
La Chaîne 2 | 2515 Prêles  
www.leplateaudediesse.ch

### Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H  
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 11h30	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2024, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	23.12.24	02.01.25	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

### PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

7 décembre, 21 décembre

L'administration communale

Commune Mixte De Plateau De Diesse  
Aux Ayants Droit De Vote En Matière Communale

### Convocation

à l'Assemblée communale du mardi 17 décembre 2024 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Budgets 2025

a) Introduction

b) Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse



**Un franc par jour**  
La constance donne confiance.  
En étant marraine ou parrain de projet, vous contribuez, à raison de 360 francs par an, à la réussite d'un projet de l'UNICEF de votre choix.  
Merci de votre générosité.  
www.unicef.ch



- c) Présentation et approbation du budget 2025 de la Communauté scolaire du Collège de district de La Neuveville
- d) Présentation et approbation du budget 2025 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- e) Présentation et approbation du budget communal 2025 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).
2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles
- a) Présentation du projet
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 880'000.00 pour l'assainissement de la chaussée et des conduites, secteur Milieu du Village à Prêles
3. Demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing
- a) Présentation du projet
- b) Approbation de la demande d'autorisation d'une dépense de CHF 95'000.00 pour l'assainissement de la ventilation du restaurant du Cheval Blanc, Lamboing
4. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet «Charte 2025» du Service électrique de Lamboing (SEL)
- a) Présentation du projet
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 79'000.00 pour le transfert des données informatiques dans le projet «Charte 2025» du Service électrique de Lamboing (SEL)
5. Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.
- a) Présentation du projet
- b) Approbation d'une dépense périodique de CHF 45'000.00 pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire pour les communautés scolaires du Collège de district et du Plateau de Diesse.
6. Assermentation de deux nouveaux collaborateurs
- a) Promesses solennelles de MM. Gaël Schneider et Tashim Schneider, collaborateurs au service de la voirie.
7. Informations du Conseil communal
8. Divers et imprévus

#### Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés consultation publique au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 15 novembre au 17 décembre 2024 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet [http://www.leplateaudediesse.ch/la\\_commune/assemblees\\_communales](http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée

communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 15 novembre 2024

Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach

#### Mise en vigueur d'un acte législatif

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998, le comité du Syndicat de communes ARA am Twannbach communique que le Règlement sur le statut du personnel et les traitements avec ses annexes I et II, ap-prouvé par l'Assemblée des délégués le 31 octobre 2024, entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Gléresse, le 28 novembre 2024

Le comité

#### Commission des Finances

##### Recherche d'un membre dès le 1.1.2025

Etes-vous intéressé.e à participer de manière active à la vie communale? À nous aider à relever le défi de garder notre commune sociale-ment et fiscalement attractive?

Alors envoyez votre candidature et motivation par courriel jusqu'au 30 novembre 2024 à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch). L'administration communale et le responsable du dicastère se tiennent à votre disposition pour de plus amples informations au 032 315 27 53.

Le Conseil communal

#### Souper de Noël

##### 11 décembre 2024 / 16h / Battoir de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le 11 décembre 2024 à 16h au Battoir de Diesse.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire jusqu'au vendredi 6 décembre 2024 au plus tard.

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone : 032/ 315 70 70
- Par email : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au service de transport de la Croix-Rouge (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Commune mixte de Plateau de Diesse

#### Recherche d'un membre pour la commission scolaire du collège de district de La Neuveville

Suite à la démission d'un membre de la commission scolaire du collège de district de La Neuveville, nous sommes à la recherche, pour le 1.1.2025, d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité.

##### Commission scolaire du collège de district de La Neuveville - 3 délégués

Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature, soit par courrier à l'adresse

de l'administration communale (La Chaîne 2, 2515 Prêles), soit par courriel à l'adresse [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

Elles pourront également obtenir tout renseignement complémentaire en appelant le 032 315 70 70.

Nous les en remercions d'avance vivement.

Prêles, le 15 novembre 2024

Le Conseil communal

Commune mixte de Plateau de Diesse

#### Recherche d'un membre pour la commission scolaire du Plateau de Diesse

Suite à la démission d'un membre de la commission scolaire du Plateau de Diesse, nous sommes à la recherche de suite, d'une personne motivée et prête à s'engager pour la collectivité.

##### Commission scolaire du Plateau de Diesse - 4 délégués

Les personnes intéressées voudront bien faire acte de candidature, soit par courrier à l'adresse de l'administration communale (La Chaîne 2, 2515 Prêles), soit par courriel à l'adresse [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

Elles pourront également obtenir tout renseignement complémentaire en appelant le 032 315 70 70.

Nous les en remercions d'avance vivement.

Prêles, le 15 novembre 2024

Le Conseil communal

#### Séance d'information à la population

##### Réaménagement de la route cantonale «Arrêts de bus à l'Ecole et la halle des Joncs»

Une séance d'information aura lieu le 10 décembre 2024 à 19h30 au Battoir de Diesse.

Lors de cette rencontre, le projet sera présenté à la population par l'Office des Ponts et Chaussées et la commune. Des questions pourront être posées.

Prêles, le 22 novembre 2024

Le Conseil communal

#### Recommandations pour le service hivernal

Le Conseil communal en appelle à l'obligeance de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique (routes, places communales et trottoirs), ni devant les déchetteries vertes et le hangar des pompiers.

En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.

Le Conseil communal compte sur la bonne volonté des personnes concernées et espère que cet appel sera entendu.

Il fait également appel à la tolérance des citoyennes et citoyens en cas de fortes chutes de neige envers le personnel responsable du déneigement qui fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions de déblaiement des chaussées et des trottoirs.

Loi cantonale sur les routes (LR, RSB 732.11):

##### Art. 74 - Obligation de tolérer

1 Les bordiers doivent tolérer les interventions découlant

<sup>a</sup> de mesures pour la construction et l'entretien de la route lorsque le refus de ces interventions occasionnerait des dépenses disproportionnées;

<sup>b</sup> de mesures visant à écarter des dangers immédiats; (...)

##### Art. 40 - Standard d'entretien

1 L'entretien des routes cantonales comprend l'entretien courant et le gros entretien.

2 L'entretien se fait dans le respect de l'environnement et de façon économique.

3 Le service d'hiver ne comprend pas le maintien des accès latéraux à la route ni l'évacuation de la neige.

**Ordonnance cantonale sur les routes (OR, RSB 732.111.1):**

**Art. 55 - Constructions et installations le long des routes publiques**

1 Les bâtiments et les installations situés le long des routes publiques doivent être réalisés de manière à résister à la pression sur le sol et aux sollicitations exercées par le trafic et par les activités d'entretien de la route, notamment le service hivernal.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

### Fermeture de l'administration communale et de la déchetterie.

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 y compris**.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

**La déchetterie de Diesse sera fermée les mercredis 25 décembre 2024 et 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch). Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

**Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.**

L'administration communale

### Avis aux détenteurs d'animaux

En vertu des dispositions du Règlement de police communale, nous tenons à rappeler aux détenteurs d'animaux quelques principes à appliquer impérativement:

**Art. 27, al. 4**

Les propriétaires d'animaux sont tenus pour responsables si les déjections de leurs bêtes souillent des installations publiques.

**Art 45**

<sup>1</sup> Les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que leurs animaux ne souillent ni n'endommagent les bâtiments, les installations sportives et celles situées dans les parcs, les places de jeu, les jardins privés et les cultures agricoles.

<sup>2</sup> Si un chien fait ses besoins en dehors des endroits appropriés, les excréments doivent être immédiatement enlevés par son propriétaire.

**Art. 81, al. 2**

Les animaux doivent être gardés de manière à ce que personne ne soit importuné par les bruits, odeurs ou déjections dont ils sont à l'origine ni par leur comportement. Ils ne doivent en outre mettre en danger ni les personnes, ni les autres

animaux, ni les choses et ne pas leur nuire.

Nous prions instamment les personnes concernées de bien vouloir se conformer strictement à ces quelques prescriptions, ce dont nous les remercions d'avance. Toute infraction à ces dispositions est passible d'une amende d'un montant maximal de CHF 5'000.00, conformément à l'art. 90, al. 1 du Règlement de police communale.

L'administration communale

### Organisation de la fête villageoise 2025 à Diesse

Afin de compléter le comité d'organisation de la future fête villageoise qui se déroulera à Diesse du 29 au 31 août 2025, nous sommes encore à la recherche de 4-5 personnes prêtes à s'engager dans cette superbe expérience.

Dans le cas où vous seriez intéressés, ou pour tout complément d'information, veuillez contacter l'administration communale, Mme Mélanie Kiener au 032 315 70 70 ou par mail à:

[melanie.kiener@leplateaudediesse.ch](mailto:melanie.kiener@leplateaudediesse.ch)

**Le comité souhaite effectuer une première séance en janvier afin d'entamer la suite de l'organisation.**

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

### Relevé des compteurs d'eau et d'électricité

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

**9 décembre 2024 au 6 janvier 2025**

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de les informations demandées ci-dessous, puis de les déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante: [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

#### INFORMATIONS À TRANSMETTRE:

##### Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2024

- Nom/Prénom
- Rue et localité
- N° compteur
- Etat en m<sup>3</sup>

##### Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2024

- Nom/Prénom
- Rue
- Localité: 2516 Lamboing
- N° compteur
- Etat: 1.8.1 HT ..... kWh
- 1.8.2 BT ..... kWh

##### Panneaux Photovoltaïques:

- 2.8.1 HT ..... kWh
- 2.8.2 BT ..... kWh

Pour le service électrique de Lamboing (SEL), vous avez la possibilité d'annoncer votre relevé sur notre site internet: <https://sel.leplateaudediesse.ch/sel/Service-clients/Relevés-comp-teurs.html>



**Nods**

Place du Village 5 | 2518 Nods  
[www.nods.ch](http://www.nods.ch)

### Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit:

#### Décembre

Lundis	9, 16	8 h à 12 h
Samedi	14	8 h à 12 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Administration Communale

### STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 7 décembre de 9h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

### Ouverture de l'Hôtel-restaurant du Cheval-Blanc

En raison d'une succession d'événements défavorables, l'ouverture de l'établissement n'a pas pu avoir lieu comme prévu. La partie hôtel devant actuellement subir des travaux correcteurs, son exploitation est temporairement suspendue.

Le conseil communal travaille à une ouverture simultanée des parties hôtel et restaurant dans les meilleurs délais.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, nous vous souhaitons une très belle période de l'Avent.

Conseil communal

### Relevé des compteurs d'eau et d'électricité

Les employés communaux procéderont au relevé des compteurs dans la période du

**16 décembre 2024 au 10 janvier 2025**

**Les personnes qui ne seraient pas présentes sont priées de noter les relevés de leur(s) compteur(s) sur une feuille et de l'envoyer par mail à l'adresse suivante: [ch.evard@nods.ch](mailto:ch.evard@nods.ch). Il est également possible de nous envoyer une photo nette des différents relevés. Il est impératif que les éléments suivants figurent dans votre envoi en fonction de votre installation:**

- Votre nom et prénom
- N° du compteur électricité
- Relevé HT (1.8.1)
- Relevé BT (1.8.2)
- HT photov. (2.8.1)
- BT photov. (2.8.2)
- N° du compteur d'eau
- Relevé en m<sup>3</sup> sans la virgule

Nous vous en remercions par avance.

Administration Communale

**Nous nous engageons pour des montagnes bien vivantes.**

[aidemontagne.ch](http://aidemontagne.ch)



Aide suisse à la montagne



Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**DIVERS**

Région, associations, paroisses, autre.

**St-Nicolas**

Vendredi 6 décembre à 17h45

Lieux: **Prêles**: devant la Cabane du Plat'Ô (à côté du Tennis), **Lamboing**: devant l'entrée de la salle Communale du Cheval Blanc, **Diesse**: sous le haut-vent de l'Eglise

Heure: 17h45 Arrivée du St-Nicolas,

Distribution de petits présents aux enfants

**Soupe à la courge, thé et vin chaud offerts par le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse**

Pensez à prendre avec vous votre tasse, bol et cuillère. Merci

On se réjouit de vous voir toutes et tous à cette occasion.

Diesse, Lamboing et Prêles

**Vente de sapins de Noël**

Le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse vendra, comme chaque année les sapins de Noël dans les trois villages:

le samedi 14 décembre 2024, de 10h à 12h

Diesse: sur la place devant le collège au centre du village

Lamboing: sur le parking de la salle communale du Cheval Blanc

Prêles: sur la place de la fontaine au centre du village

Le prix du sapin est de Fr. 10.- avec un paiement au comptant.

Du thé et du vin chaud vous seront offerts.

Pensez à prendre avec vous votre tasse, bol et cuillère. Merci

Venez nombreuses et nombreux passer ce petit moment magique avec nous avant les fêtes de fin d'année!

Le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse en collaboration avec le Triage forestier du Mont-Sujet



Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

**Telethon**

Samedi 7 décembre 2024

Les sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse soutiennent la fondation!

Nods, devant le hangar des pompiers

Dès 11h30 - Traditionnelle soupe aux pois et jambonneaux

Le service est principalement « A l'emporter », autant que possible, amenez vos récipients!

**Bénéfice intégralement reversé en faveur du Téléthon**

**Calendrier SP Plateau 2025**

Qui	Quand	Heure	Où	GO
CI - CG	mardi, 7 janvier	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
Compagnie	lundi, 20 janvier	19h30 - 22h00	Prêles	T.Perrenoud
Compagnie	mardi, 4 février	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
Compagnie	mercredi, 12 mars	19h30 - 22h00	Prêles	T.Perrenoud
Compagnie	jeudi, 27 mars	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
CI	jeudi, 4 avril	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
Compagnie	lundi, 28 avril	19h30 - 22h00	Prêles	T.Perrenoud
PAR	mardi, 6 mai	18h00 - 22h30	Prêles	M.Balmer
PAR	jeudi, 8 mai	18h00 - 22h30	Prêles	M.Balmer
Compagnie	mardi, 13 mai	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
Machiniste	samedi, 17 mai	7h30 - 11h00	Lamboing	T.Perrenoud
Chauffeur TP	mercredi, 21 mai	19h30 - 22h00	Lamboing	D.Decrauzat
Compagnie	mercredi, 4 juin	19h30 - 22h00	Prêles	T.Perrenoud
Antichute	mercredi, 11 juin	19h00 - 22h00	Orvin	D.Krähenmann
CI - CG	jeudi, 12 juin	19h30 - 22h00	Diesse	T.Perrenoud
PAR	samedi, 21 juin	6h00 - 12h00	Prêles	M.Balmer
PAR	vendredi, 27 juin	19h00 - 22h00	Prêles	M.Balmer
Antichute	mercredi, 20 août	19h00 - 22h00	Orvin	D.Krähenmann
Compagnie	jeudi, 21 août	19h30 - 22h00	Nods	T.Perrenoud
Compagnie	lundi, 8 septembre	19h30 - 22h00	Diesse	T.Perrenoud
Compagnie	mardi, 23 septembre	19h30 - 22h00	Diesse	T.Perrenoud
Compagnie +OPRV	mercredi, 1 octobre	19h00 - 22h00	Lamboing	T.Perrenoud
PAR	mercredi, 8 octobre	19h30 - 22h00	Prêles	M.Balmer
Compagnie	vendredi, 24 octobre	19h00 - 22h00	Lamboing	T.Perrenoud

L'appel a lieu à l'heure indiquée à la place d'appel du lieu d'exercice.

Nods, place du télésiège / Prêles, halle polyvalente / Diesse hangar OPC / Lamboing hangar SPP

**Devenir adulte n'est pas un jeu d'enfant.**

Pour qu'un enfant devienne un adulte responsable, il a besoin d'être soutenu par de nombreuses personnes. Parents, famille, amis, enseignant-e-s - et de Pro Juventute. Nous sommes là lorsque les enfants ont besoin de nous. Depuis 100 ans. [projuventute.ch](http://projuventute.ch)

**PRO JUVEN TUTE**

Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

## PAROISSES

### PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

#### Vendredi 6 décembre

16h, stand au Marché de Noël de la St-Nicolas.

#### Dimanche 8 décembre

10h, à la Blanche Eglise, culte célébré par la pasteure Dominique Giauque-Gagnebin

#### A venir:

**Noël des aînés:** jeudi 12 décembre à 11h30, inscriptions jusqu'au 8 décembre

**Noël de la paroisse:** samedi 14 décembre à 17h à la Blanche Eglise, puis à 18h30 à la maison de paroisse, inscription pour le repas jusqu'au 8 décembre

**Concert de Noël:** vendredi 20 décembre à 20h à la Blanche Eglise avec Sara Gerber au piano et Jean-Luc Thellin à l'orgue

#### A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53  
Sara Holzmann, 079 654 63 58  
Julien Neukomm, 078 632 92 49  
**Secrétariat:** Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35  
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

#### Sonntag, 8. Dezember

10.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst zum 2. Advent, mit Pfrn. Corinne Kurz sowie Miriam Vaucher (Musik). Anschliessend Kirchgemeindeversammlung (ca. 11.20 Uhr).

#### Mittwoch, 11. Dezember

14.15 Uhr, Restaurant Tanne, Gaicht: Advents-Gottesdienst mit Vikarin Ina Murbach und Alfred Schweizer (Musik). Fahrdienst bei Bedarf 078 741 37 64.

#### Pikettdienst

6. bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

#### Messes dominicales

Dimanche 8 décembre, 10.00, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Dimanche 8 décembre, 10.00, Messe, Patronale quadrilingue (F/D/E/I), Ste-Marie, Bienne.

#### Noël des aînés de La Neuveville

Il aura lieu après la messe de 10h00 le dimanche 15 décembre à la salle paroissiale, sous l'église Notre Dame de l'Assomption de La Neuveville.

**Inscriptions:** jusqu'au 6 décembre par téléphone au 032 329 56 01

#### Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débuter après les vacances d'automne.

**Renseignements et inscriptions:** 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

#### Eveil à la foi

Samedi 7 décembre, 17h00, église de Diesse, sur le thème de la musique, pour les enfants de 3 à 6 ans. Les frères et soeurs plus âgés sont bienvenus

#### Dimanche 8 décembre

Culte à l'église de Diesse, 10h00, suivi de l'assemblée de paroisse, service de voiture (voir ci-dessous)

#### Dimanche 15 décembre

Culte à l'église de Diesse, 17h00, Noël en famille avec la saynète des enfants «Et si Dieu était un parfum»

### Fenêtre de l'Avent

La paroisse présentera sa nouvelle crèche lumineuse dans le cadre des fenêtres de l'Avent de Diesse, dès 18h30, église de Diesse

### Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

### Contacts

**Présidente:** M<sup>me</sup> Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

**Pasteur:** Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

### PAROISSE DE NODS

#### Dimanche 8 décembre

10h00, culte à l'église de Nods, Sainte-Cène

#### Lundi 9 décembre à 19h30 à la cure, assemblée de paroisse:

##### Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message du pasteur (M. Marco Pedroli)
3. Budget 2025 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Plan financier pour les années 2025 à 2030 (information)
5. Adopter un crédit d'engagement de CHF 20'000 en vue de la réfection des alentours du bâtiment de la cure
6. Rapport de la catéchète (M<sup>me</sup> Sarah Holzmann)
7. Rapport relatif aux pourparlers en cours en vue d'une fusion éventuelle avec la paroisse de Diesse
8. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 15 décembre 2023 au 4 janvier 2024.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M<sup>me</sup> Liliane Darioly.

Pour le conseil de paroisse de Nods

Liliane Darioly, Présidente

#### Mardi 10 décembre

9h à la cure, lecture biblique et prière

#### Dimanche 15 décembre

16h00. Chantons Noël et ses airs chaleureux et la participation des enfants du cycle 1. Un vin chaud sera servi à la sortie.

*La paroisse tient à remercier toutes les personnes qui ont permis à sa vente d'être une belle journée conviviale.*

### Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch N'hésitez pas à le contacter!

### Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Conseil de paroisse

M<sup>me</sup> Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

[www.parefnods.ch](http://www.parefnods.ch)

### EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

[www.labri.ch](http://www.labri.ch)

### Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

TRANSFUSION CRS SUISSE

**DONNER LE SANG  
SAUVER DES VIES**

transfusion.ch

## Adresses utiles I 9

### SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30  
Tél. 032 489 10 03

### HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch  
[www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.  
[www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

### SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.  
Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Fermeture saisonnière jusqu'au 3 mai 2025.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch)  
[musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Fermeture hivernale. Visites guidées et locations de salles toute l'année sur réservation.  
Renseignements: Tél. 032 315 21 32  
[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - info@rebbaumuseum.ch

### FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

#### MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. [www.fhvl.ch](http://www.fhvl.ch).

### CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Samedi 07.12.2024 20h30	Marzella, Faustine
Ve13 et Sa.14.2024 20h30	Pierre Aucaigne & friends
Samedi 11.01.2025 20h30	Elvett
Vendredi 24.01.2025 20h30	Gabriel Tornay
Samedi 08.02.2025 20h30	Michael von der Heide
<b>Mercredi 12.02.2025 20h00</b>	Bastian Baker
<b>Jeudi 13.02.2025 20h00</b>	Bastian Baker
Samedi 22.02.2025 20h30	Savary - Kobel
Ve 7et Sa 8.03.2025 20h30	Nathanaël Rochat
Samedi 15.03.2025 20h30	Karine C
Ve 21 à Di 23.03.2025	Boogie-Woogies Festival

Dimanche 06.04.2025 17h00

Vendredi 11.04.2025 20h30

Ve 25 - Sa 26.4.2025 20h30

Dimanche 27.04.2025 17h00

Dimanche 04.05.2025 17h00

Cie Pataclown  
Thierry Romanens  
En apARTé  
En apARTé  
Ensemble instrumental de La Neuveville